

<https://enseignants.se-unsa.org/Devenir-cadre-de-l-UNSS>



Devenir cadre de l'UNSS

- Je suis... - Prof d'EPS - Carrière -

Date de mise en ligne : lundi 3 mai 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Dans le cadre du 2e mouvement, 11 postes sont à pourvoir au 1er septembre 2021.

Les dates limites de candidatures sont fixées par chaque rectorat, mais le délai est très court.

Ces postes font l'objet d'une publication sur le site [Place de l'emploi public](#) et sur le site de l'UNSS prochainement.

Quels sont les postes à pourvoir pour la rentrée 2021 ?

- Académie de Besançon
Directeur du service régional adjoint, conseiller technique auprès du recteur de l'académie de Besançon
Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de la Haute-Saône (70)
- Académie de Bordeaux
Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de la Dordogne (24)
- Académie de la Guyane
Directeur du service régional, conseiller technique auprès du recteur de l'académie de la Guyane
- Académie de Lille
Directeur du service régional, conseiller technique auprès de la rectrice de l'académie de Lille
Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département du Nord (59)
- Académie d'Orléans-Tours
Directeur du service régional adjoint, conseiller technique auprès de la rectrice de l'académie d'Orléans-Tours
Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen de l'Indre (36)
- Académie de Poitiers
Directeur du service régional, conseiller technique auprès de la rectrice de l'académie de Poitiers
- Académie de la Réunion
Directeur du service régional adjoint, conseiller technique auprès du recteur de l'académie de la Réunion
- Académie de Versailles
Directeur du service départemental adjoint, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de l'Essonne (91)

À savoir !

La fonction de cadre local de l'UNSS fait partie des fonctions particulières pour être éligible à la classe exceptionnelle au titre du vivier 1 ([en savoir plus](#)).

Quel statut après le recrutement ?

Les personnels recrutés sur des postes de directeur ou directeur adjoint de service régional ou départemental seront :

- affectés par arrêté ministériel dans l'académie de recrutement en cas de changement d'académie ;
- affectés à titre définitif par arrêté du recteur en cas de changement de poste au sein de la même académie.

Devenir cadre de l'UNSS

Les personnels recrutés sur des postes de directeurs nationaux adjoints seront placés en position de détachement auprès de l'UNSS.

Attention !

Si vous avez participé aux mutations intra-académiques, sachez que le recrutement sur un poste de cadre UNSS entraînera l'annulation de cette participation.

Les missions et attendus d'un cadre UNSS

N'hésitez pas à [contacter votre section locale SE-Unsa](#), un responsable EPS pourra vous éclairer sur les missions et attendus d'un cadre UNSS.